Création

Le sessad a été créé par arrêté préfectoral en date du 8 août 2003.
Il est géré par la Fondation OVE, reconnue d'utilité publique le 20 décembre 2013, qui compte près de 70 établissements et services en janvier 2015.

Public accueilli

Le Sessad s'adresse à des enfants, adolescents ou jeunes adultes des deux sexes, de 4 à 20 ans, présentant des déficiences intellectuelles avec ou sans troubles associés, ou présentant des troubles du comportement.

Capacité

Le sessad Charléty est agréé pour 28 places.

L'admission

L'admission est prononcée en accord avec la famille, après notification d'orientation de la CDAPH.
Le jeune et sa famille sont reçus par l'équipe pluridisciplinaire pour un temps d'échange.
Il s'agit pour l'usager de rencontrer les personnes qui sont susceptibles de participer à son accompagnement.
Pour les professionnels, ce temps permet de recueillir des informations sur les attentes, les besoins, voire les appréhensions de la personne accueillie et d'esquisser les premières hypothèses de travail.

Situation géographique

Depuis octobre 2011, le Sessad est situé dans la commune de La Ravoire, en Savoie.

Moyen d'accès

Transports en commun :
à partir de Chambéry par la ligne 8 du réseau de transport STAC.

Par la route :
Voie rapide urbaine sortie La Ravoire direction RN 6.

Document non contractuel

FONDATION

OVE - SESSAD Charléty
20, rue Sébastien Charléty
73490 LA RAVOIRE
Tél. : 04 79 25 50 75

Directeur : **Dominique MARTINEZ**
Tél. : 06 18 30 88 80
dominique.martinez@fondation-ove.fr

Responsable sur site : **Bernard BALLET**
Tél. : 06 07 18 01 29
bernard.ballet@fondation-ove.fr

équipe interdisciplinaire composée de : une équipe éducative (2 éducatrices et une conseillère en économie sociale et familiale) - Une équipe de soins (psychologue, neuropsychologue, psychomotricienne, médecin psychiatre) - Une assistante sociale Un secrétariat - Une équipe d'entretien.

www.fondation-ove.fr

www.studiovelo.fr - Photos : Fondation OVE - PHOVOIR

Février 2015

FONDATION

Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile

SESSAD Charléty

OVEf_SESSADCharlety_Fab.indd 1 11/02/2015 17:39

SESSAD Charléty

Les missions

Le SESSAD vise trois objectifs principaux d'accompagnement en fonction des situations des jeunes accueillis :

- le soutien à la scolarité ordinaire ou adaptée, quelque soit le lieu de scolarisation (dont conseil et accompagnement de la famille, aide à l'orientation),
- l'accompagnement et le soutien à l'insertion sociale et professionnelle, (élaboration d'un projet professionnel, parcours de formation adapté, parcours vers l'emploi),
- l'ouverture à l'environnement social et professionnel. (jeunes en recherche de projet).

L' accompagnement

Chaque usager peut bénéficier d'un accompagnement éducatif, thérapeutique et social en fonction de ses besoins.
Cet accompagnement pluridisciplinaire prend appui sur les dispositifs de droit commun correspondant à l'âge et aux situations de chaque usager et se construit au plus près de ses conditions de vie.

Le Projet Individualisé d'Accompagnement

Défini en réunion de synthèse, il se décline en objectifs et prestations.
Il est ensuite proposé à l'usager et à sa famille. Après échange et accord en présence du responsable de site, il est formalisé par un avenant au contrat de séjour.

L'organisation

L'accompagnement s'organise autour de rendez-vous individuels ou collectifs, dans les différents lieux de vie des usagers, dans des locaux spécifiques et dans des espaces publics.
Les rencontres avec les éducateurs référents sont ajustées aux besoins de chaque usager. La permanence de la relation avec la famille repose sur le principe que les parents sont des acteurs incontournables.
Des entretiens avec la psychologue sont définis selon la nécessité ou non d'un suivi régulier. Ces entretiens peuvent prendre en compte la dimension familiale.
Un bilan neuropsychologique est réalisé et actualisé ssi nécessaire. Un travail de remédiation peut ensuite être proposé.
L'accompagnement social vise à identifier les attentes de l'usager et de sa famille. Il favorise également l'accès aux droits et à la citoyenneté.
La prise en charge psychomotrice s'appuie sur la médiation corporelle dans ses dimensions sensori-motrices, émotionnelles, symboliques et relationnelles.
Les soins prodigués au sessad sont supervisés par un médecin psychiatre.

Les documents d'accueil

Le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement et la charte des droits et libertés de la personne accueillie sont commentés et remis à l'usager lors de l'entretien d'admission.

Le contrat de séjour

Présenté et commenté aux parents et à l'usager lors d'un entretien dans le temps de l'admission, il spécifie les objectifs de l'accompagnement et leur mise en œuvre.

Le droit de participation et d'expression

L'usager et à sa famille sont invités à donner leur avis, par écrit et de manière anonyme, sur divers aspects du fonctionnement du service au moyen des enquêtes de satisfaction annuelles.
Des rencontres entre familles et professionnels peuvent être organisées à partir de thèmes concernant des préoccupations communes ou liées à la vie du service.

Les partenariats

Le service s'efforce d'associer et d'intégrer dans son accompagnement tous les partenaires qui peuvent interagir auprès de l'usager, tout en respectant le rôle spécifique de chacun.

Financement

Le financement est assuré par la Caisse d'Assurance maladie.

L'amélioration continue de la qualité des prestations

Le service s'est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité.
Il a satisfait aux obligations de l'évaluation interne (en 2008 et en 2013) et de l'évaluation externe en 2014.

CDAPH : commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.
SESSAD : service d'éducation spéciale et de soins à domicile.

OVEf_SESSADCharlety_Fab.indd 2 11/02/2015 17:39